

Province de Québec
Ville de Saint-Basile, le 29 janvier 2018

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DE LA
VILLE DE SAINT-BASILE, TENUE LE LUNDI 29 janvier 2018, À 18:30
HEURES, AU 20, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-BASILE.**

SONT PRÉSENTS, Madame et Messieurs les conseillers :

Martial Leclerc	Claude Lefebvre
Lise Julien	Gino Gagnon
	Hélène McHugh

FORMANT QUORUM, sous la présidence de Monsieur le maire Guillaume Vézina

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Laurie Mimeault, assistante-greffière

ABSENTS : Paulin Leclerc, directeur général
Denys Leclerc, conseiller

025-01-2018

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte à 18h30;

Sur la proposition de Monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents:

Que la présente séance est légalement constituée.

Attendu que l'item " Varia " reste ouvert à tout nouveau sujet.

Adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

026-01-2018

**ÉCOLE RÉGIONALE DE MUSIQUE DE PONT-ROUGE
CONCERT BÉNÉFICE (N/D : 102-102)**

Attendu que l'École régionale de musique de Pont-Rouge organise un concert bénéfice soit le *Concert bénéfice de l'École régionale de Pont-Rouge*;

Attendu qu'une demande d'information a été déposée auprès de l'École pour récolter de l'information supplémentaire;

Considérant que l'École régionale de musique de Pont-Rouge est un organisme à but non lucratif et qu'elle demande une aide financière;

Sur la proposition de Madame Lise Julien, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile refuse la demande puisqu'elle est incomplète et compte tenu que la Ville reçoit un nombre élevé de demandes d'aide financière.

Adopté.

027-01-2018

APPEL D'OFFRES # 2018-02
MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE
RÉFECTION CONDUITE PLUVIAL RUE SAINTE-ANNE
(# 1717) (N/D : 602-130)

Attendu que la Ville de Saint-Basile a procédé à une demande d'appel d'offres sur invitation, en date du 12 janvier 2018, pour adjuger un mandat de services professionnels en ingénierie, pour la réfection d'une conduite d'égout pluvial sur la rue Sainte-Anne (intersection boulevard du Centenaire);

Attendu que lesdites soumissions ont été ouvertes en date du 26 janvier 2018, à savoir:

ARPO Groupe-conseil	15 990,00 \$
Apex Expert Conseil Inc.	18 965,00 \$

Sur la proposition de Monsieur Gino Gagnon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile accorde le mandat pour des services professionnels en ingénierie, pour la réfection de la conduite d'égout pluvial sur la rue Sainte-Anne, intersection boulevard du Centenaire, à ARPO Groupe-conseil, pour un montant décrit comme suit :

Étape 1 – Analyse préparatoire (<i>sans condition</i>)	800 \$
Étape 2 – Plans et devis préliminaires (<i>sans condition</i>)	2 390 \$
Étape 3 – Plans et devis définitifs (<i>conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt MAMOT</i>)	500 \$
Étape 4 – Surveillance des travaux (<i>conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt MAMOT et si nécessaire par le MDDELCC</i>)	12 000 \$
Étape 5 – Plans « Tel que construit » et fermeture du projet (<i>conditionnel à l'approbation d'un règlement d'emprunt MAMOT et si nécessaire par le MDDELCC</i>)	300 \$
Total (taxes en sus)	15 990 \$

Que le coût de ces travaux sera payé à même le règlement d'emprunt qui décrètera les travaux de réfection d'une conduite d'égout pluvial sur la rue Sainte-Anne.

Adopté.

028-01-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

Que cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 18h45.

Adopté.

Guillaume Vézina, maire

Laurie Mimeault, assistante-greffière